# Notice Complémentaire de Travaux

## Notice Complémentaire de Travaux

#### 1. Introduction:

Cette notice accompagne la demande de permis de construire déposée par Mme VINCENT Tingting pour la transformation du local commercial situé au 4 bis rue Leuriou, 29300 Quimperlé, en habitation. Elle décrit les travaux prévus, notamment le changement de destination, le remplacement des vitrines, de la porte d'entrée, des fenêtres aux étages, ainsi que l'ajout d'un local à vélos.

# 2. Contexte et objectifs du projet :

Le bâtiment concerné par les travaux est actuellement un local commercial. Le projet vise à transformer ce local en habitation, en harmonisant son apparence avec le caractère résidentiel du quartier tout en respectant l'architecture existante.

# 3. Description des travaux :

### 3.1. Modifications extérieures au rez-de-chaussée :

### Façade côté Sud :

## Remplacement des vitrines :

Les vitrines existantes seront remplacées par deux fenêtres en aluminium de dimensions 190 cm de hauteur sur 120 cm de largeur, correspondant à la largeur des fenêtres du premier étage. Les coffres des volets roulants seront installés à l'intérieur du bâtiment pour préserver l'esthétique extérieure.

### • Remplacement de la porte d'entrée :

La porte actuelle sera remplacée par une porte en aluminium de couleur marron (RAL 8014), identique à celle existante du côté ouest. De plus, les deux poteaux sur les deux côtés au premier étage seront également peints de la même couleur pour assurer une uniformité visuelle sur la facade.

## Façade côté Ouest :

### Remplacement des vitrines :

Les vitrines seront remplacées par deux fenêtres en aluminium de dimensions 190 cm de hauteur sur 120 cm de largeur, correspondant à la largeur des fenêtres du premier étage. Les coffres des volets roulants seront intégrés à l'intérieur.

## Mise en maçonnerie :

Les zones de la façade entourant les vitrines actuelles seront comblées par de la maçonnerie avec un enduit blanc, en harmonie avec la couleur actuelle de la façade, afin de rétablir un aspect résidentiel.

### 3.2. Modifications aux étages :

## 1er étage côté Ouest :

Remplacement de la fenêtre existante par une nouvelle en aluminium (100 cm x 120 cm), avec coffre de volet roulant intégré à l'intérieur.

## • 1er étage côté Sud :

Remplacement des fenêtres par de nouvelles en aluminium (140 cm x 120 cm), ainsi que des deux portes vitrées par des portes en aluminium (205 cm x 120 cm). Les coffres de volets roulants seront intégrés à l'intérieur.

# • 2ème étage côté Ouest :

Remplacement de la fenêtre existante par une nouvelle en aluminium (115 cm x 58 cm), avec coffre de volet roulant intégré.

# • 2ème étage côté Sud :

Remplacement de deux fenêtres par de nouvelles en aluminium (105 cm x 97 cm), avec coffres de volets roulants intégrés à l'intérieur.

# 3.3. Ajout d'un local à vélos :

Un local à vélos sera construit à l'intérieur du bâtiment, sur la droite en entrant par l'entrée principale. Ce local mesurera 1,5 mètre de largeur sur 2,5 mètres de longueur et offrira un espace sécurisé pour le rangement des vélos des futurs occupants.

## 4. Caractéristiques techniques :

- Fenêtres : Aluminium, couleur Blanc (RAL 9016)
- Porte d'entrée (côté Sud) : Aluminium, couleur Marron (RAL 8014)

## 5. Impact sur l'apparence extérieure :

Les modifications proposées amélioreront l'esthétique générale du bâtiment, lui conférant un caractère résidentiel en accord avec le style architectural du quartier. Le choix des matériaux et des couleurs a été fait pour s'harmoniser avec l'environnement existant, tout en modernisant l'apparence du bâtiment. En particulier, la nouvelle porte d'entrée et les deux poteaux au premier étage seront de la même couleur que la porte existante du côté ouest, assurant une uniformité visuelle et une intégration harmonieuse sur la façade.

### 6. Conclusion:

Les travaux envisagés contribueront à redonner au bâtiment son caractère résidentiel, tout en respectant les contraintes architecturales et esthétiques du quartier. Ce projet est conçu pour s'intégrer harmonieusement dans le paysage urbain, tout en apportant des améliorations fonctionnelles et esthétiques.